



SÉNAT | SENATE
CANADA

2021

REMETTRE À FLOT :

L'impact et la réponse aux inondations de 2021 en Colombie-Britannique

1970

1920

**Rapport du Comité sénatorial permanent
de l'Agriculture et des forêts**

L'honorable Robert Black, président
L'honorable Paula Simons, vice-présidente

OCTOBRE 2022



SÉNAT | SENATE
CANADA

Pour un complément d'informations, communiquez avec nous

par courriel : AGFO@sen.parl.gc.ca

par courrier : Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, Le Sénat du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4.

Le rapport peut être téléchargé à : <https://sencanada.ca/fr/comites/AGFO/rapports/44-1>

Le Sénat est présent sur Twitter: @SenateCA.

Suivez les activités du comité à l'aide du mot-clic #AGFO.

This report is also available in English.

Table des matières

COMPOSITION DU COMITÉ	4
ORDRE DE RENVOI	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
CAUSES DES INONDATIONS SURVENUES EN NOVEMBRE 2021 EN COLOMBIE-BRITANNIQUE	9
CERTAINES CONSÉQUENCES DES INONDATIONS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	10
A. Secteurs agricoles.....	10
B. Infrastructure des transports	11
MESURES DE SOUTIEN	11
A. Adéquation et rapidité	12
B. Programme Agri-stabilité	12
C. Programme Agri-protection	12
D. Programme Agri-relance	13
E. Programme de rétablissement Canada-Colombie-Britannique pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations	13
F. Options de prêts de Financement agricole Canada.....	13
LEÇONS APPRISSES ET PROCHAINES ÉTAPES	14
A. Infrastructures d’atténuation des inondations	14
B. Stratégies de préparation aux situations d’urgence	15
C. Collaboration entre les gouvernements au Canada	16
D. Coopération Canada—États-Unis	17
RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ	18
ANNEXE A – Témoins	20
ANNEXE B – Liste des soumissions	22

COMPOSITION DU COMITÉ



L'honorable Robert
BLACK
président



L'honorable Paula
SIMONS
vice-présidente

Les honorables sénateurs



Jane Cordy



Brent Cotter



Pat Duncan



Mobina Jaffer



Marty Klyne



Sabi Marwah



Victor Oh



Chantal Petitcherc



Donald Plett

Membres d'office

L'honorable sénateur Gold, c.p. et/ou l'honorable sénatrice Gagné
L'honorable sénateur Plett et/ou l'honorable sénatrice Martin

Autres sénateurs qui ont participé à l'étude

L'honorable Colin Deacon
L'honorable Terry Mercer (à la retraite)
L'honorable Pierette Ringuette
L'honorable Howard Wetston (à la retraite)

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement

Offah Obale, analyste

Direction des comités du Sénat

Ferda Simpson, greffière du comité
Tracy Amendola, adjointe administrative
Elda Donnelly, adjointe administrative

Direction des communications du Sénat

Ben Silverman, agent de communications, Comités

ORDRE DE RENVOI

Voici l'ordre de renvoi tiré des *Journaux du Sénat* du jeudi 10 février 2022 :

L'honorable sénateur Black propose, appuyé par l'honorable sénateur Cormier,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, conformément à l'article 12-7(10) du *Règlement*, soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant l'agriculture et les forêts;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2023. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Greffier du Sénat et greffier des Parlements par intérim

Gérald Lafrenière

SOMMAIRE

En novembre 2021, des précipitations abondantes ont augmenté le débit de nombreux cours d'eau, dont le fleuve Nooksack, à un niveau extrême et provoqué une série d'inondations dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique (les inondations de la Colombie-Britannique). La situation a poussé le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (le Comité) à se pencher sur les inondations de la Colombie-Britannique et des efforts de rétablissements subséquents.

Dans le cadre de l'étude, le Comité a entendu 23 témoignages et reçu trois mémoires qui ont recensé les conséquences des inondations pour plus d'un millier d'exploitations agricoles, 15 000 hectares de terres, 2,5 millions d'animaux d'élevage et pour les infrastructures des réseaux routier et ferroviaire de la Colombie-Britannique. Ces témoignages et mémoires ont indiqué que le gouvernement de la province estimait à 285 millions de dollars les dommages que les inondations ont infligés aux agriculteurs. À son témoignage, Monica Mannerström, de Northwest Hydraulic Consultants Ltd., a laissé entendre que, si le fleuve Fraser venait à sortir de son lit, les dommages « seraient au moins 10 fois plus importants » que ceux connus à la suite des dernières inondations en Colombie-Britannique.

L'étude du Comité a permis de dégager des leçons à tirer des mesures d'intervention prises par les gouvernements fédéral et provincial durant les inondations de la Colombie-Britannique. Dans cette optique, les points d'intérêt sont l'infrastructure d'atténuation des inondations, les stratégies de préparation aux situations d'urgence, la collaboration entre les divers gouvernements et les différentes administrations du Canada, les mesures de soutien, ainsi que la coopération canado-américaine en gestion des eaux transfrontalières.

Les recommandations formulées durant l'étude sont énumérées ci-dessous.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada collabore avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, les autres administrations de cette province ainsi qu'avec des parties concernées pour mettre au point un plan complet sur la protection contre les inondations dans la vallée du Fraser. Ce plan devrait comprendre un échéancier pour les projets d'amélioration des digues et pour la mise sur pied d'un comité chargé d'examiner les mesures d'atténuation des inondations de même des stratégies de préparation aux situations d'urgence et d'intervention.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada veille à ce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sécurité publique Canada et d'autres entités fédérales disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour venir en aide aux personnes, aux entreprises et aux localités victimes de catastrophes naturelles, dont les inondations. Par conséquent, il faut porter une attention

particulière aux programmes Agri-relance et Agri-stabilité et aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe entre autres mesures fédérales pertinentes. Le gouvernement devrait s'assurer que les soutiens fédéraux prévus pour les situations générales et les catastrophes naturelles comprennent de l'aide financière, du secours humanitaire et du personnel accessibles facilement et rapidement.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, et d'autres gouvernements et administrations des deux pays si la situation le dicte, lancent un dialogue permanent sur la gestion des eaux transfrontalières, dont le fleuve Nooksack.

INTRODUCTION

En novembre 2021, une série d'inondations sont survenues dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique. Selon [Le Quotidien du 7 décembre 2021](#) publié par Statistique Canada, une grande partie des terres agricoles de la vallée du Fraser ont été submergées pendant plusieurs jours.

Le 17 novembre 2021, le gouvernement de la Colombie-Britannique a [déclaré](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] l'état d'urgence dans la province pour garantir une intervention coordonnée à la suite des inondations. Il l'a levé le 18 janvier 2022.

Conformément à l'[ordre de renvoi](#) qui consistait à « examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant l'agriculture et les forêts », le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (ci-après le Comité) s'est penché sur les inondations survenues en novembre 2021 en Colombie-Britannique (ci-après les inondations de la Colombie-Britannique) et les efforts de rétablissement subséquents.

Lors des quatre réunions tenues entre le 28 avril au 9 juin 2022, le Comité a entendu des témoins, notamment des dirigeants autochtones, des universitaires, des fonctionnaires fédéraux et municipaux ainsi que des représentants de six associations commerciales agricoles de la Colombie-Britannique, d'une société d'État fédérale et d'une firme d'experts-conseils en génie. Le Comité a également reçu trois mémoires.

Le rapport commence par un résumé des observations formulées par les témoins sur les causes des inondations de la Colombie-Britannique, suivi d'une deuxième partie sur leurs observations sur certaines conséquences des inondations pour les infrastructures et le secteur agricole de la province. Il décrit ensuite les mesures de soutien offertes aux agriculteurs et transformateurs d'aliments britanno-colombiens, de même que les problèmes d'accès qu'ils ont éprouvés. Dans une optique prospective, la quatrième section examine les leçons tirées sur la préparation aux situations d'urgence, l'intervention en cas d'inondation et les efforts de rétablissement de la Colombie-Britannique. Le rapport se conclut par les réflexions et recommandations du Comité.

CAUSES DES INONDATIONS SURVENUES EN NOVEMBRE 2021 EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

[Francis Zwiers](#), membre de l'Université de Victoria et témoin à titre personnel, a expliqué que les inondations de la Colombie-Britannique ont été causées par une « rivière atmosphérique intense », soit un flux de vapeur d'eau dans l'atmosphère qui a traversé l'océan Pacifique depuis les régions subtropicales. D'après [Francis Zwiers](#), le soulèvement de l'air humide subséquent a provoqué des précipitations très abondantes pendant deux jours dans la vallée du Fraser et le Sud-Ouest de l'île de Vancouver.

[Francis Zwiers](#) a affirmé que le « facteur dominant » dans le cas des inondations de la Colombie-Britannique tenait aux précipitations induites par la rivière atmosphérique, qui ont provoqué l'augmentation extrême des débits de nombreux bassins fluviaux, notamment le fleuve Nooksack et les rivières Chilliwack, Coquihalla, Coldwater, Similkameen et Tulameen.

De l'avis de [Henry Braun](#), maire d'Abbotsford, les importantes précipitations ont conduit la rive du fleuve Nooksack dans l'État de Washington à céder, puis « l'eau s'est dirigée tout droit vers » la ville d'Abbotsford dans la vallée du Fraser.

CERTAINES CONSÉQUENCES DES INONDATIONS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dans leurs commentaires formulés au Comité, des témoins ont décrit les conséquences des inondations de la Colombie-Britannique pour des secteurs agricoles en particulier : la production de bleuets, l'industrie laitière, la production d'œufs d'incubation de poulets à chair et l'industrie porcine. Ils ont également parlé de l'infrastructure des réseaux routier et ferroviaire de la province.

A. Secteurs agricoles

Lors de sa description des secteurs agricoles de la vallée du Fraser, [Jason Lum](#), président du District régional de la vallée du Fraser, a déclaré que, même si la vallée représente 2,4 % des terres agricoles de la Colombie-Britannique, 14 % des exploitations agricoles génèrent près de 40 % des recettes agricoles brutes que la province reçoit par an. À son avis, 42 % de la « réserve de terres agricoles » de la vallée du Fraser, d'une superficie frôlant les 3 000 hectares, demeurent exposés aux inondations.

Selon les [fonctionnaires](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les inondations de la Colombie-Britannique ont touché plus d'un million d'exploitations agricoles, 15 000 hectares de terres et 2,5 millions d'animaux d'élevage. Dans un mémoire présenté au Comité, les [fonctionnaires](#) ont souligné que le gouvernement de la province estimait à 285 millions de dollars les dommages que les inondations ont infligés aux agriculteurs.

[Anju Gill](#) du BC Blueberry Council a fait remarquer que, selon une évaluation par une tierce partie, les inondations de la Colombie-Britannique ont infligé aux bleuetières des dommages estimés à « plus de 34 000 \$ l'acre en pertes de plantes et d'intrants, soit 120 000 \$ l'acre sur 10 ans quand on y ajoute les pertes de revenus ». Dans la même veine, [Jeremy Dunn](#) du groupe BC Dairy a indiqué que, d'après une enquête menée par une tierce partie, les dommages subis par les producteurs laitiers de la Colombie-Britannique totalisaient entre 22 et 100 millions de dollars, une somme qui englobe les dommages aux demeures. [Angela Groothof](#) de la BC Broiler Hatching Egg Producers' Association a fait remarquer que les producteurs d'œufs d'incubation de poulets à chair de la Colombie-Britannique ont « perdu neuf troupeaux de volailles, soit environ 71 000 poules » lors des inondations. En faisant part d'une perspective individuelle sur les conséquences des

inondations, [Johnny Guliker](#), membre de l'association BC Pork et propriétaire d'une ferme porcine, a déclaré que son entreprise personnelle est « pratiquement anéantie ».

Se prononçant surtout sur les conséquences des inondations de la Colombie-Britannique pour les communautés des Premières Nations, [Tyrone McNeil](#), chef de la Première Nation des Stó:lō, a signalé que certains exploitants agricoles ont été incapables de « sortir la récolte de leur champ ». De même, [Brenden Mercer](#) de la Société de services d'urgence des Premières Nations a indiqué qu'une partie du territoire de la Première Nation de Coldwater a été inondée, ce qui peut entraîner « dommages à long terme » aux terres agricoles.

B. Infrastructure des transports

Au chapitre des dommages que les inondations ont causés à l'autoroute transcanadienne et quelques ponts de la Colombie-Britannique, [Henry Braun](#) a expliqué que les perturbations des réseaux de transports ont causé « des répercussions importantes sur la circulation des biens, des services et des personnes ». De même, [Jason Lum](#) a évoqué que les fermetures de routes et d'autoroutes en Colombie-Britannique « ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, bloqué des voyageurs et créé de graves problèmes d'évacuation ». Parallèlement, [Jack Dewit](#) de BC Pork Producers Association a fait noter que les dommages à l'infrastructure des transports ont occasionné la fermeture d'autoroutes, les chemins de fer emportés par les eaux et, par le fait même, aucun accès au port de Vancouver.

De l'avis de [Jeremy Dunn](#), les dommages que l'infrastructure des transports a subis ont retardé l'arrivée des produits agricoles sur les tablettes. [Jeremy Dunn](#) a fait remarquer qu'un trajet entre une ferme laitière et l'usine de transformation dure normalement deux heures et que le même trajet dure désormais entre 12 et 16 heures.

Affirmant que les dommages causés par les inondations aux chemins forestiers ont nui au secteur de la foresterie de la vallée du Fraser, [Tyrone McNeil](#) a également indiqué que la Première Nation des Stó:lō ne disposait des ressources nécessaires pour évaluer l'ampleur des pertes essuyées par le secteur ou pour financer les travaux de réfection des routes.

MESURES DE SOUTIEN

Les témoins du Comité ont recensé divers programmes fédéraux et provinciaux, déjà en vigueur ou fraîchement mis en place, qui soutiennent l'intervention en cas d'inondation et les efforts de rétablissement de la Colombie-Britannique. Ils ont formulé des observations générales sur l'adéquation et la rapidité, en particulier des programmes Agri-stabilité, Agri-protection et Agri-relance et du Programme de rétablissement Canada—Colombie-Britannique pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations. Ils ont également évoqué les options de prêts de Financement agricole Canada offertes aux agriculteurs et aux transformateurs d'aliments qui ont subi des pertes et des difficultés financières à la suite des inondations de la Colombie-Britannique.

A. Adéquation et rapidité

[Angela Groothof](#) a pris acte des mesures de soutien fédérales et provinciales qui aident à assumer les dépenses découlant des inondations de la Colombie-Britannique. Elle a également soutenu que ces mesures ne suffisent pas pour payer la totalité des dépenses des agriculteurs et que l'aide financière « met un temps fou à arriver ». Dans la même veine, [Johnny Guliker](#) a signalé l'inadéquation du soutien apporté aux agriculteurs lors de l'intervention liée aux inondations de la Colombie-Britannique. [Jack Dewit](#) a ajouté que, six mois après les inondations, « beaucoup de gens n'[avaient] toujours pas obtenu les ressources financières promises » par le gouvernement fédéral et la province. [Jeremy Dunn](#) a préconisé des mesures de soutien bien financées et un fardeau administratif allégé pour faciliter l'accès aux mesures « en cas d'urgence ».

B. Programme Agri-stabilité

Les **fonctionnaires** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont encouragé les agriculteurs touchés par les inondations de la Colombie-Britannique à s'inscrire au programme Agri-stabilité, qui peut les aider à faire face à de graves baisses de revenu agricole. Ces **fonctionnaires** ont fait savoir que le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait passer de 50 à 75 % le pourcentage du paiement provisoire d'Agri-stabilité en 2021. Ils ont aussi fait remarquer que des paiements « peuvent être versés en quelques semaines ». Par ailleurs, les **fonctionnaires** ont déclaré que le gouvernement fédéral a mis en place des mesures qui favorisent l'inscription au programme jusqu'au 31 décembre 2022 pour recevoir les prestations de 2021.

C. Programme Agri-protection

Les **fonctionnaires** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont discuté de l'assurance à frais partagés contre les phénomènes météorologiques extrêmes. Ils ont déclaré que les agriculteurs peuvent présenter leurs réclamations dans le cadre du programme Agri-protection, qui assure une récolte contre les pertes dues aux catastrophes naturelles. Les **fonctionnaires** ont ajouté que les agriculteurs assurés, mais touchés par les inondations de la Colombie-Britannique seront indemnisés pour leurs pertes jusqu'à concurrence de la protection d'assurance souscrite.

Dans un mémoire présenté au Comité, les **fonctionnaires** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a fait remarquer que les paiements versés dans le cadre du programme Agri-protection pour les cultures non encore récoltées lors des inondations de la Colombie-Britannique totalisent près de 300 000 \$: plus de 200 200 \$ pour les carottes, près de 90 000 \$ pour les pommes de terre et plus de 10 000 \$ pour le fourrage. Ils ont estimé qu'au 21 avril 2022, des paiements d'assurance de l'ordre de 3,6 millions de dollars ont été versés aux agriculteurs; cette somme comprend 1,7 million pour la perte des plants de bleuets, 1,1 million pour la perte de production de bleuets et 758 000 dollars pour la perte des bulbes à fleurs.

D. Programme Agri-relance

Les **fonctionnaires** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont noté que le programme Agri-relance aide les agriculteurs à payer les dépenses liées aux activités de reprise afin de retourner plus facilement à la production après une catastrophe naturelle. Par ailleurs, ces fonctionnaires ont souligné qu'ils ont créé un processus de demande à guichet unique par lequel les agriculteurs peuvent présenter en même temps une demande au programme et au programme Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)¹. À leur avis, les agriculteurs peuvent demander de l'aide par ce processus « transparent », qui « allège le fardeau administratif en cette période difficile ».

Jeremy Dunn a expliqué qu'il est d'une « importance cruciale » pour les agriculteurs d'accéder aux fonds du programme Agri-relance et du programme AAFCC par le processus de demande à guichet unique. De même, **Paul Pryce**, de BC Agriculture Council, a déclaré qu'en créant ce processus, les gouvernements fédéral et provincial ont allégé « une grande partie du fardeau administratif » qui incombe aux agriculteurs.

E. Programme de rétablissement Canada-Colombie-Britannique pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations

Les **fonctionnaires** d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont indiqué que les agriculteurs qui ont subi des dommages lors des inondations en Colombie-Britannique auront accès à un soutien pouvant atteindre 228 millions de dollars dans le cadre du nouveau Programme de rétablissement Canada-Colombie-Britannique pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations. Les **fonctionnaires** ont indiqué que le programme vise à offrir de l'aide pour le nettoyage; la réparation et la remise en état des terres, des étables et des abris pour animaux, des systèmes d'eau potable et d'eaux usées; les coûts liés au bien-être des animaux, y compris les aliments de remplacement ainsi que le transport du bétail et les soins vétérinaires; et les coûts liés à la replantation des plantes vivaces endommagées.

Paul Pryce a mentionné que la mise en place du Programme de rétablissement Canada-Colombie-Britannique pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations « a été importante, et [...] a apporté un soulagement à de nombreuses personnes dont les exploitations avaient été dévastées par les inondations ».

F. Options de prêts de Financement agricole Canada

Les **fonctionnaires** de Financement agricole Canada ont indiqué que l'organisme a répondu aux inondations en Colombie-Britannique en lançant un programme destiné aux agriculteurs et aux fabricants alimentaires touchés, qui offre des reports de versements sur les prêts, incluant capital et

¹ Dans l'éventualité d'une catastrophe naturelle, le gouvernement du Canada peut verser une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, qui sont gérés par Sécurité publique Canada.

intérêts, jusqu'à concurrence de six mois; ou sur les intérêts seulement, jusqu'à concurrence d'un an. Les [fonctionnaires](#) ont indiqué qu'en date d'avril 2022, « 34 emprunteurs sur 65, représentant un peu moins de 60 millions de dollars, [avaient] profité de cette offre ».

Pour renforcer l'aide qu'apporte Financement agricole Canada aux agriculteurs de la Colombie-Britannique, les [fonctionnaires](#) ont ajouté qu'ils entendent « surveiller de près » les répercussions des inondations sur les secteurs agricoles de la province et évaluer les ressources requises pour reconstruire les installations agricoles.

LEÇONS APPRISES ET PROCHAINES ÉTAPES

Des témoins ont parlé au Comité des leçons tirées de la réponse du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial aux inondations en Colombie-Britannique. Ils ont notamment parlé des infrastructures d'atténuation des inondations, des stratégies relatives aux préparatifs d'urgence, de la collaboration entre les gouvernements au Canada, ainsi que de la coopération entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne la gestion de la rivière Nooksack.

A. Infrastructures d'atténuation des inondations

[Monica Mannerström](#), de Northwest Hydraulic Consultants Ltd, a présenté les conclusions d'une étude réalisée en 2015 et a indiqué que la conception des digues de la vallée du bas Fraser (c'est-à-dire les collectivités du district de Hope, de l'extrémité amont de la vallée du Fraser à l'océan Pacifique) n'est pas conforme aux normes provinciales, qui sont devenues plus strictes au fil des ans. [Monica Mannerström](#) a souligné les conclusions de l'étude, selon lesquelles 87 % des digues de la vallée du bas Fraser étaient « dans un état moins que correct » et 71 % des digues « devraient céder par simple débordement » en cas d'inondation. [Angela Groothof](#) a déploré qu'on sache « depuis de nombreuses années » que la digue et la station de pompage dans la zone inondable de la plaine de Sumas ont besoin d'améliorations majeures, mais qu'aucune mesure n'a été prise pour régler la situation.

De plus, [Henry Braun](#) a fait valoir que les autorités de la Vallée du Fraser doivent « réévaluer » les approches en matière d'investissement dans les infrastructures d'atténuation des inondations, et a expliqué qu'en avril 2022, la Ville d'Abbotsford a défini quatre options d'atténuation des inondations à long terme pour la région. Selon [Henry Braun](#), les options qui répondraient aux normes provinciales en matière de digues coûteraient de 2,5 à 2,8 milliards de dollars, et les options comprennent le rehaussement des digues et la construction d'une nouvelle station de pompage. [Monica Mannerström](#) a affirmé que le rehaussement des digues « serait très coûteux », mais qu'il faut leur « accorder la priorité » et envisager d'autres mesures d'atténuation des inondations.

En outre, [Henry Braun](#) a indiqué que les gouvernements municipaux n'ont pas les ressources financières requises pour les infrastructures d'atténuation des inondations parce qu'ils ne «

[reçoivent] que 8 à 10 cents de chaque dollar d'impôt perçu ». Henry Braun a qualifié d'« erreur monumentale » le fait de « reléguer » aux gouvernements municipaux les coûts des infrastructures et de l'entretien, et il a ajouté qu'il « faut y remédier » en fournissant des ressources financières adéquates aux municipalités. [Jason Lum](#) a également réclamé « une source de financement à long terme stable et prévisible pour les infrastructures de lutte contre les inondations ».

B. Stratégies de préparation aux situations d'urgence

Lors de discussions concernant les stratégies de préparation aux situations d'urgence, [Henry Braun](#) a affirmé que la prairie Sumas était vulnérable aux inondations parce que la moitié du secteur était situé sur un ancien lac, qui a été drainé il y a plus de 100 ans pour créer des terres agricoles².

[Monica Mannerström](#) a expliqué les inondations de la Colombie-Britannique n'étaient pas le résultat du débordement du fleuve Fraser, mais plutôt la conséquence de précipitations abondantes qui ont produit des débits d'eau élevés, notamment sur la rivière Nooksack. Selon [Monica Mannerström](#), si le fleuve Fraser devait sortir de son lit, les dommages « seraient au moins 10 fois plus importants » que ceux constatés lors des récentes inondations de la Colombie-Britannique. [Monica Mannerström](#) a ajouté que, compte tenu de la probabilité que le fleuve Fraser sorte effectivement de son lit, « [i]l est nécessaire d'élaborer de toute urgence des plans de préparation aux situations d'urgence causées par une inondation ».

Des [fonctionnaires](#) de Sécurité publique Canada ont déclaré qu'une stratégie nationale d'adaptation était en cours d'élaboration afin d'atténuer des répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes. Les [fonctionnaires](#) ont aussi précisé que Sécurité publique Canada utilise régulièrement le Cadre d'évaluation du profil national de risque afin de déterminer les risques de catastrophes partout au pays et la capacité du gouvernement fédéral d'y répondre.

Par ailleurs, dans un mémoire envoyé au Comité, des [fonctionnaires](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont décrit la planification des mesures d'urgence à l'échelle nationale en prévision de crises pouvant toucher tout le système alimentaire canadien comme étant « prioritaire ». Les fonctionnaires ont souligné que dans le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture, le gouvernement fédéral « [favorisera] et [soutiendra] une gestion proactive des risques, notamment les risques climatiques [...] » grâce à ses « options de programmes à frais partagés » avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

² Le bassin hydrologique de la rivière Sumas s'étale sur environ 277 kilomètres carrés, dont font partie la ville d'Abbotsford, la ville de Chilliwack et le comté de Whatcom dans l'État de Washington, aux États-Unis. Les eaux d'amont de la rivière Sumas sont situées dans le comté de Whatcom, et s'écoulent en direction nord-est vers le Canada, où la rivière traverse la prairie Sumas, une région de la vallée du Fraser. Plaine inondable en basse altitude située entre les monts Vedder et Sumas, la prairie Sumas se trouve à l'ancien emplacement du lac Sumas, un lac peu profond qui avait une superficie d'environ 40 kilomètres carrés. Voir la publication d'octobre 2004 du gouvernement la Colombie-Britannique intitulée [Summary of Surface Water Quality Sampling on Sumas River and Tributaries](#).

De plus, **Paul Pryce** a soutenu que le Programme de planification environnementale à la ferme et le Programme des pratiques de gestion bénéfiques offerts dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture peuvent aider les agriculteurs à circonscrire les risques environnementaux pour leurs exploitations et à s'y adapter. Selon **Paul Pryce**, le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture doit inclure « des engagements fermes à continuer de financer de tels programmes ».

Pour sa part, **Brett Gilley**, professeur agrégé à l'Université de la Colombie-Britannique, qui a comparu à titre personnel, a déclaré que puisque la plupart des gens qui se sont établis dans la prairie Sumas se trouvent sur une plaine inondable, il faudrait envisager la « tâche très difficile [...] politiquement [...] de dédommager les gens pour les déplacer ». Des **fonctionnaires** de Sécurité publique Canada ont d'ailleurs souligné que le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation afin d'examiner les options permettant de relocaliser les résidents qui se trouvent dans des régions à risque élevé.

C. Collaboration entre les gouvernements au Canada

Au sujet des défis auxquels sont confrontés les divers niveaux de gouvernement au Canada concernant la coordination de l'intervention à la suite des inondations de la Colombie-Britannique, **Tyrone McNeil** a souligné l'écart entre « les politiques fédérales et le financement fédéral, les politiques provinciales et le financement provincial », et les besoins des communautés locales touchées. Selon **Tyrone McNeil**, même si la Stratégie de sécurité civile pour le Canada est « judicieuse », elle n'a pas été mise en œuvre dans la vallée du Fraser pendant les inondations de la Colombie-Britannique.

Jason Lum a insisté sur l'importance d'inviter les administrations locales à participer à l'élaboration d'initiatives de reconstruction à long terme. Même s'il reconnaît que les administrations locales ont été invitées à témoigner devant un groupe de travail réunissant des ministres fédéraux et provinciaux chargés d'examiner les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes en Colombie-Britannique³, **Jason Lum** a souligné qu'il « serait très utile » que « les administrations locales soient représentées directement à la table ».

Selon **Paul Pryce**, « une collaboration étroite entre tous les ordres de gouvernement et les autres intervenants est nécessaire » pour orienter l'intervention en cas de futurs phénomènes météorologiques extrêmes en Colombie-Britannique.

³ Le 26 novembre 2021, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et le premier ministre de la Colombie-Britannique, John Horgan, [ont annoncé](#) la mise sur pied d'un comité de ministres fédéraux et provinciaux qui travaillera avec les dirigeants autochtones d'offrir un soutien aux entreprises et aux communautés de la Colombie-Britannique touchées par les inondations de novembre 2021.

D. Coopération Canada—États-Unis

Dale Krahn, de la BC Chicken Growers' Association, a indiqué qu'il était possible pour le Canada et les États-Unis de collaborer à l'élaboration de mesures qui limiteraient les effets d'inondations futures dans la vallée du Fraser qui sont causées par le débordement du fleuve Nooksack. Angela Groothof a elle aussi soutenu une telle coopération bilatérale.

Selon **Bruce Bosch**, le maire de la Ville de Sumas, dans l'État de Washington, « [i]l y a probablement diverses solutions possibles pour gérer [le fleuve] Nooksack ». **Bruce Bosch** a mentionné qu'un représentant de la Ville de Sumas siège à un Comité transfrontalier établi pour traiter de la prévention des inondations et des mesures d'intervention relativement au fleuve Nooksack⁴.

Monica Mannerström a avancé que la Commission mixte internationale devrait voir à la résolution des questions concernant les eaux transfrontalières liées au fleuve Nooksack⁵.

⁴ Le 15 mars 2022, le premier ministre Horgan et le gouverneur de l'État de Washington, Jay Inslee, ont **annoncé** la création d'un comité transfrontalier pour s'attaquer au pressant enjeu qu'est le débordement du fleuve Nooksack [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁵ La **Commission mixte internationale** (CMI) a été créée par le Canada et les États-Unis en vertu du Traité des eaux limitrophes de 1909. L'objectif de la CMI est d'aider à la prévention et au règlement des différends entre les deux pays concernant l'utilisation des eaux transfrontalières, y compris les questions relatives à l'eau potable, à la navigation commerciale, à la production d'énergie hydroélectrique, à l'agriculture et à la navigation de plaisance.

RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Dans le [Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C](#) de 2018 [RAPPORT COMPLET DISPONIBLE SEULEMENT EN ANGLAIS], le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré que la température moyenne du globe avait augmenté de près de 1 °C au cours des 100 dernières années en raison des émissions de gaz à effet de serre. Au Canada, le taux de [réchauffement](#) est le double de ce qu'il est dans le reste du monde.

Les infrastructures d'atténuation des inondations, ainsi que les stratégies de préparation et d'intervention en cas d'urgence, peuvent réduire la vulnérabilité aux inondations. Ces événements peuvent avoir des effets dévastateurs, notamment sur les terres agricoles et leurs intendants, comme l'ont montré les inondations en Colombie-Britannique. Le Comité estime qu'en règle générale, les gouvernements du Canada devraient collaborer entre eux et avec d'autres parties prenantes au sujet de ces infrastructures et stratégies, dans le but de réduire la vulnérabilité et d'améliorer la résilience dans tout le Canada, y compris en Colombie-Britannique.

De même, les mesures de soutien améliorent la capacité des communautés, des entreprises et des particuliers – y compris les agriculteurs – à se remettre des catastrophes naturelles, notamment des inondations. Afin d'offrir une assistance lorsqu'elle est le plus nécessaire, ces mesures doivent être conçues pour permettre d'accéder facilement et rapidement aux fonds. Le Comité reconnaît que les mesures d'aide fédérales et provinciales ont été utiles dans certains cas dans la foulée des inondations en Colombie-Britannique, mais il est aussi conscient que des agriculteurs se sont butés à des barrières administratives quand ils ont tenté de présenter une demande de financement à divers programmes.

Finalement, des pluies abondantes ont mené à des débits extrêmes dans le Nooksack et d'autres rivières et provoqué les inondations en Colombie-Britannique. La coopération entre les gouvernements du Canada et des États-Unis est nécessaire pour régler les questions relatives aux eaux transfrontalières. Le Comité craint que le fleuve Nooksack ne déborde à nouveau de son lit, ce qui aurait des répercussions négatives sur les terres agricoles et les infrastructures de transport – et, par conséquent, sur les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires – de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique.

Dans le contexte de ce qui précède, le Comité recommande :

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada collabore avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, les autres administrations de cette province ainsi qu'avec des parties concernées pour mettre au point un plan complet sur la protection contre les inondations dans la vallée du Fraser. Ce plan devrait comprendre un échéancier pour les projets d'amélioration des digues et pour la mise sur pied d'un comité chargé d'examiner les mesures d'atténuation des inondations de même des stratégies de préparation aux situations d'urgence et d'intervention.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada veille à ce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sécurité publique Canada et d'autres entités fédérales disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour venir en aide aux personnes, aux entreprises et aux localités victimes de catastrophes naturelles, dont les inondations. Par conséquent, il faut porter une attention particulière aux programmes Agri-relance et Agri-stabilité et aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe entre autres mesures fédérales pertinentes. Le gouvernement devrait s'assurer que les soutiens fédéraux prévus pour les situations générales et les catastrophes naturelles comprennent de l'aide financière, du secours humanitaire et du personnel accessibles facilement et rapidement.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, et d'autres gouvernements et administrations des deux pays si la situation le dicte, lancent un dialogue permanent sur la gestion des eaux transfrontalières, dont le fleuve Nooksack.

ANNEXE A – Témoins

Jeudi 28 avril 2022

Aaron Fowler, négociateur en chef pour l'agriculture et directeur général, Direction des accords commerciaux et des négociations, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Scott Pellow, directeur exécutif, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Francesco Del Bianco, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Mauricette Howlett, directrice générale, Programmes, Secteur de la gestion des urgences et des programmes, Sécurité publique Canada

Doug May, directeur principal, Programmes, Secteur de la gestion des urgences et des programmes, Sécurité publique Canada

Michael Hoffort, président et chef de la direction, Financement agricole Canada

Corinna Mitchell-Beaudin, vice-présidente exécutive et cheffe de la gestion du risque, Financement agricole Canada

Henry Braun, maire, Ville d'Abbotsford

Jason Lum, président, District régional de Fraser Valley

Jeudi 19 mai 2022

Paul Pryce, directeur de la politique, BC Agriculture Council

Dale Krahn, président, BC Chicken Growers' Association

Angela Groothof, présidente, BC Broiler Hatching Egg Producers' Association

Anju Gill, directrice générale, BC Blueberry Council

Jack Dewit, président, BC Pork Producers' Association, BC Pork

Johnny Guliker, propriétaire, Trilean Pork, BC Pork

Jeremy Dunn, directeur général, BC Dairy

Jeudi 2 juin 2022

Bruce Bosch, maire, Ville de Sumas, Washington, États-Unis

Francis Zwiers, directeur, Pacific Climate Impacts Consortium, Université de Victoria

Brett Gilley, professeur agrégé, Département des sciences de la terre, des océans et de l'atmosphère, Université de la Colombie-Britannique

Tyrone McNeil, chef tribal, nation Stó:lō et président, Secrétariat de planification d'urgence, Conseil tribal Stó:lō

Brenden Mercer, gestionnaire, Soutien à la prise de décisions, First Nations Emergency Services Society

Jeudi 9 juin 2022

Monica Mannerström, ingénieure principale en gestion des crues, Northwest Hydraulic Consultants Ltd.

Graeme Vass, ingénieur hydrotechnicien, Northwest Hydraulic Consultants Ltd.

ANNEXE B – Liste des soumissions

17 mai 2022

Aaron Fowler, Direction des accords commerciaux et des négociations, Agriculture et Agroalimentaire Canada

2 juin 2022

Francis Zwiers, Pacific Climate Impacts Consortium, Université de Victoria

15 juin 2022

Monica Mannerström, Northwest Hydraulic Consultants Ltd



Imprimé par le service des impressions du Sénat /
Printed by Senate Printing Service

sencanada.ca

